

Cellule d'écoute après un événement grave

Un accident, une agression ou un décès vient d'affecter les témoins, l'équipe et les managers.

OBJECTIF

Offrir un appui confidentiel, repérer les besoins de prise en charge et aider à préparer la reprise de l'activité.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes exposées, témoins, collègues, managers, direction et acteurs de prévention pour la coordination.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT

Après sécurisation : Qualifier les faits et les besoins avec le commanditaire, puis définir les relais et les conditions d'activation.

Premier dispositif : Proposer des entretiens volontaires et, si adapté, un temps collectif sans imposer le récit de l'événement.

Suivi : Organiser les orientations et un point dans les jours ou semaines suivantes ; restituer les seuls éléments globaux utiles.

TEMPORALITÉ

Activation après cadrage et selon disponibilités. Format proposé : une demi-journée à deux jours initiaux, puis réévaluation à une ou deux semaines.

LIVRABLES ET SUIVI

Dispositif d'écoute, orientations, repères de reprise et synthèse anonymisée lorsque prévue. Accès volontaire à l'écoute, relais identifiés et points de vigilance pris en compte dans la reprise.

BUDGET

À partir de 950 € HT

Forfait initial selon le périmètre défini

Format initial : cadrage de 1 h, demi-journée sur site, synthèse et point de suivi à distance. Déplacements, mobilisation supplémentaire et urgence à chiffrer séparément.

Point d'attention : La cellule ne garantit pas la prévention d'un trouble ou d'un suraccident. Elle n'est pas un service 24 h/24. En cas de danger immédiat, appelez le 15 ou le 112.